

AVIS D'APPEL D'OFFRES
Achats locaux et/ou régionaux des vivres pour les 86 écoles du projet McGovern-Dole de la région
du Tagant
Emis par : Counterpart International

Date d'émission :	8 juin, 2023
Numéro de l'appel d'offres :	CPI-MGD-RFQ 006/2023
Intitulé de l'appel d'offres :	Achat des vivres locaux au Tagant
Délai pour poser des questions :	16 juin, 2023
Délai fixé pour les réponses :	23 juin, 2023
Date de clôture de réception des offres :	26 juin, 2023

Introduction :

COUNTERPART International (ci-après dénommé COUNTERPART), dans le cadre du projet McGovern-Dole Food for Education and Child Nutrition en Mauritanie, dans la région du Tagant, lance un appel d'offres pour l'achat de vivres locaux et régionaux destinés à 86 écoles dans le Tagant. Les fournisseurs potentiels retenus doivent être réputés pour leur expertise dans la vente de fournitures alimentaires, être en conformité avec toutes les exigences administratives, être basés en Mauritanie, travailler en étroite collaboration avec les autorités de la santé publique, disposer d'une solide capacité financière, d'une expérience éprouvée dans la fourniture de vivres et d'une politique de contrôle et d'assurance qualité excellente

1. CONTEXTE

Counterpart International est une organisation non-gouvernementale internationale de droit américain, intervenant dans le secteur du développement international et travaille en étroite collaboration avec des individus, des organisations et des réseaux du monde entier qui se sont engagés à créer le bien-être social. Counterpart International, à travers ses partenaires, œuvre pour une gouvernance plus ouverte et plus participative, l'accès des communautés à l'éducation, la protection des ressources naturelles, la résilience aux changements climatiques et l'amélioration des moyens de subsistance. Counterpart met actuellement en œuvre des programmes dans 15 pays et emploie près de 1000 personnes dans le monde.

En Mauritanie, Counterpart et ses partenaires mettent en œuvre un programme financé par USDA et USAID. Le projet financé par USDA vise à aider le gouvernement mauritanien à lutter contre la faim, à améliorer la santé et à renforcer le système d'enseignement primaire par le biais d'un programme d'alimentation scolaire. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, Counterpart lance cet après appel d'offres pour l'achat des vivres locaux et ou régionaux pour l'activité des cantines scolaires dans la région du Tagant visant 86 écoles au profit de plus de 19,000 élèves. ce projet s'intitule Bridging in the future.

Les fournisseurs qualifiés sont invités par Counterpart à soumettre des offres (ci-après dénommées "offres") pour la fourniture des vivres locaux et/ou régionaux décrits ci-après. Veuillez noter que

les soumissionnaires ne seront pas remboursés pour les frais engagés lors de la préparation de leurs offres.

2. PAYS ÉLIGIBLE AUX BIENS ET SERVICES

2.1. Le soumissionnaire doit être un fournisseur éligible, régulièrement et légalement installé en Mauritanie.

2.2. Les soumissionnaires qui seront considérés comme inéligibles et exclus de la course sont ceux qui figurent dans la liste des sites de contrôle ci-dessous :

- a. www.SAM.gov, par entité ou par individu, et/ou
- b. Liste des personnes spécialement désignées et des personnes bloquées par le Trésor américain (à l'adresse : <http://www.treasury.gov/resource-center/sanctions/SDN-List/Pages/default.aspx>), et/ou
- c. Les personnes ou entités figurant sur la liste de désignation de sécurité des Nations Unies ou sur celle-ci (à l'adresse suivante : http://www.un.org/sc/committees/1267/aq_sanctions_list.shtml).

3. COMPOSITION DES PRODUITS ALIMENTAIRES A ACHETER LOCALAMENT ET/OU REGIONNALEMENT

Lot des Produits alimentaires	TONNAGE Tonne métrique MT	CONDITIONNEMENT	DATE D'ARRIVEE PREVUE à TAGANT
Lot 1. Huile fortifiée raffinée	16 tonnes	Bidon de 20L avec autocollant du projet 1113	15 août 2023
Lot 2. Riz local Mauritanien	92 tonnes	Sacs 50 Kg tissés en polypropylène laminé (pp) avec marquage et étiquetage du projet 1113	15 août 2023
Lot 3. Poison Séché (ponné)	9 tonnes	Carton de e 10 kg avec marquage et étiquetage du projet 1113	15 août 2023
Lot 4. Niébé local	32 tonnes	Bouteilles plastiques de 50 kg avec marquage et étiquetage du projet 1113	15 août 2023
Lot 5. Petit mil moulu	70 tonnes	Sac de 25 kg dans un sac plastique (double emballage) et sac poly éthylène avec marquage et étiquetage du projet 1113	15 août 2023

- ✓ Tous les échantillons doivent contenir en première ligne les informations suivantes :
- ⊃ Logos de Counterpart et de USDA ci-joint

- = **Drapeau de la Mauritanie et des USA**
- ✓ **En 2eme ligne ils doivent contenir le titre du projet en arabe puis en français suivant :**
- = **"برنامج ماكجفرن دول للتغذية المدرسية "جسر إلى المستقبل"**
- = **Programme McGovern-Dole d'alimentation scolaire « un pont vers l'avenir »**
- ✓ **Les sacs, cartons et bidons doivent obligatoirement avoir en dernière ligne la phrase suivante :**
- تم شراء هذا المنتج محلياً بتمويل من وزارة الزراعة بالولايات المتحدة**
- « Ce produit est acheté localement par un financement du Département Américain de l'Agriculture. »**
- ✓ **Ces échantillons des sacs et des vivres sont disponibles au bureau de CI pour consultation**
- ✓ **Tous les produits doivent être soumis à un contrôle et à une approbation par un laboratoire agréé pour la consommation humaine, à la fois avant et après leur livraison dans le magasin de Counterpart situé à Tidjikha, dans la région du Tagant.**

Les denrées sont spécifiées en lots décrit comme suit :

Lot 1. Huile

L'huile sera livrée dans des bidons plastiques de 20 litres. La date de consommation préférentielle pour une utilisation humaine sera supérieure à 24 mois à compter de la date de soumission.

Le fournisseur sélectionné pour la fourniture de l'huile sera sous contrat avec Counterpart International Mauritanie et devra respecter et appliquer nos exigences en matière de livraison et d'emballage.

Les conditions générales de l'huile végétale fortifiée :

1.1	Nature denrée	Huile Végétale fortifiée
1.2	Quantité totale et termes de livraison	16 Tonnes. Les termes de livraison se feront de façon séquentielles tous les trois mois à partir du 15 août 2023
1.4	Spécifications	- de bonne qualité - sain et propre à la consommation humaine - huile végétale raffinée en vitamines A et minéraux
1.5	Traitement phytosanitaire	Echantillon livré par le soumissionnaire retenu sera analysé au laboratoire agréé avant réception.

Lot 2. Riz Mauritanien

Le riz produit localement est de très bonne qualité et adapté à la consommation humaine (variété de brisure longue). Il est certifié par un institut agréé par l'État dans le domaine du contrôle qualité des vivres, tel que le Service d'Hygiène Alimentaire de l'Élevage ou l'INRSP (Institut National de la Recherche pour la Santé Publique).

Le fournisseur retenu pour ce lot sera engagé dans un contrat d'achat général avec Counterpart International. La livraison de ce riz sera effectuée selon les termes du bon de commande, conformément au plan d'approvisionnement du projet

Traitement Phytosanitaire

Le traitement phytosanitaire du riz devra être effectué avant la livraison à Counterpart, et cette responsabilité incombera au fournisseur. Un échantillon sera prélevé et analysé par un laboratoire agréé avant et après réception pour confirmer la qualité de consommation humaine du riz, et un certificat sera délivré avant la livraison.

Les conditions générales :

2.1	Nature denrée	RIZ BLANC LOCAL : Brisure long
2.2	Quantité totale et termes de livraison	92 Tonnes. Les termes de livraison se feront de façon séquentielles tous les trois mois à partir du 15 août 2023
2.4	Spécifications	- de bonne qualité - sain et propre à la consommation humaine - fortifié en vitamines et minéraux essentiels
2.5	Traitement phytosanitaire	Echantillon livré par le soumissionnaire retenu sera analysé au laboratoire de l'élevage plus précisément au service d'hygiène alimentaire et son acceptance dépendra de ces résultats

Lot 3. Poisson Séché

Le poisson séché préféré sera de préférence du "ponné" ou du "mulet noir", en quantité suffisante, correctement séché, salé et conditionné.

Une fois que Counterpart a sélectionné un fournisseur pour ce produit, l'emballage et les livraisons seront convenus, et les exigences de Counterpart en matière d'emballage et de livraison seront appliquées par le fournisseur. En outre, en tant qu'exigence obligatoire, le fournisseur retenu devra fournir un échantillon qui servira de prototype à analyser et servira de référence pour les livraisons ultérieures.

Traitement Phytosanitaire

Un échantillon sera prélevé et analysé par un laboratoire agréé avant et après réception pour

confirmer que le poisson est propre à la consommation humaine. Un certificat de conformité sera émis avant la livraison pour attester de la qualité du poisson.

Les conditions générales :

3.1	Nature denrée	Poisson séché « ponné ou Mulet noir »
3.2	Quantité totale et termes de livraison	9 Tonnes. Les termes de livraison se feront de façon séquentielles tous les trois mois à partir du 15 août 2023
3.4	Spécifications	- Bonne qualité - Sain et propre à la consommation humaine - Bien conditionné - Bien séché - Bien salé - Sain et propre à la consommation humaine
3.5	Traitement phytosanitaire	Echantillon livré par le soumissionnaire retenu sera analysé au laboratoire de l'élevage plus précisément au service d'hygiène alimentaire et son acceptance dépendra de ces résultats

Lot 4. Niébé

Le niébé recherché est de type "noir et blanc", qui est la variété la plus connue et consommée dans la région. Il est également appelé "Deleugane" en maure, "dolique à œil noir" ou "pois à vache". Le niébé présente une forme ovale avec une tache noire distincte à l'extrémité.

Traitement Phytosanitaire

Le traitement phytosanitaire du niébé devra être effectué avant sa livraison à Counterpart. Un échantillon sera prélevé et analysé par un laboratoire agréé avant et après réception afin de confirmer qu'il est propre à la consommation humaine. Un certificat sera délivré pour attester de sa qualité.

Les conditions générales :

1.1	Nature denrée	Niébé « noir et blanc »
1.2	Quantité totale et termes de livraison	32 Tonnes. Les termes de livraison se feront de façon séquentielles tous les trois mois à partir du 15 août 2023
1.4	Spécifications	- Bonne qualité - Sain et propre à la consommation humaine - Bien conditionné - Bien sélectionné et trié - Variété noire et blanche

1.5	Traitement phytosanitaire	L'échantillon fourni par le soumissionnaire retenu sera analysé au laboratoire de l'élevage, plus précisément au service d'hygiène alimentaire. L'acceptation de l'échantillon dépendra des résultats de cette analyse.
-----	---------------------------	---

Lot 5. Millet/ Petit mil moulu

L'achat de ce produit passe par plusieurs étapes avant la consommation humaine (achat de matières premières, transformation, transport, livraison, stockage, distribution). Toutes ces étapes de la chaîne d'approvisionnement suscitent des conditions et des responsabilités, notamment le contrat que Counterpart définira pour lier le fournisseur retenu, ainsi que toutes les activités connexes susceptibles de rendre le produit propre à la consommation humaine.

Exigences générales

a. Caractéristiques de qualité

Le produit doit répondre aux exigences suivantes en matière de caractéristiques de qualité :

- Les produits doivent être sûrs et adaptés à la consommation humaine.
- Ils doivent être exempts de saveurs et d'odeurs anormales, ainsi que d'insectes vivants.
- Ils doivent être exempts d'impuretés (impuretés d'origine animale, y compris les insectes morts) en quantités susceptibles de présenter un risque pour la santé humaine.
- Les produits doivent être stockés dans des conditions sèches, ventilées et hygiéniques. Seuls les insecticides autorisés (par exemple, la phosphine) peuvent être utilisés pour la fumigation

b. Les graines toxiques ou nuisibles

Le petit mil moulu doit être exempt de graines toxiques ou nuisibles susceptibles d'être une menace pour la santé humaine.

c. Les contaminants

Par rapport à cet aspect nous mettons en évidences : les métaux lourds, les résidus des pesticides, les mycotoxines etc.

Les conditions générales :

1.1	Nature denrée	Petit mil moulu « Souna »
1.2	Quantité totale et termes de livraison	70 Tonnes. Les termes de livraison se feront de façon séquentielles tous les trois mois à partir du 15 août 2023
1.4	Spécifications	- Bonne qualité - Sain et propre à la consommation humaine

		- Bien conditionné
1.5	Traitement phytosanitaire	L'échantillon livré par le soumissionnaire retenu sera analysé au laboratoire de l'élevage, plus précisément au service d'hygiène alimentaire, et son acceptation dépendra de ces résultats.

Comme évoqué pour certains produits, en amont le conditionnement et la livraison de ce produit exigent des normes spécifiques en termes d'emballage et de stockage. Ces exigences feront l'objet d'un accord convenu, et le fournisseur retenu devra se conformer aux conditions édictées par Counterpart International pour ce produit.

Traitement Phytosanitaire

Le traitement phytosanitaire du Niébé devra être effectué avant la livraison à Counterpart. Un échantillon sera prélevé et analysé au laboratoire agréé avant et après réception qui confirmera sa consommation propre à l'homme et un certificat statuera son état.

4. PARTICIPATION

Le présent appel d'offres est ouvert à tous les fournisseurs qualifiés et légalement installés en Mauritanie et spécialisés dans le domaine de fourniture des vivres.

4.1. PORTEE DE LA COMMANDE DES VIVRES POUR LES ECOLES DU PROJET A TAGANT

Tous les vivres seront contrôlés et approuvés par un laboratoire agréé par Counterpart avant et après livraison.

- i. Le fournisseur va supporter les frais liés aux différentes opérations de manutention et de livraison dans le magasin de Counterpart à Tidjikdja.
- ii. Etablir en collaboration avec le LRP technical lead et un consultant expert en analyse phytosanitaire et conformité tous les aspects techniques du et/ ou des produit/s à livrer et que chaque produit ait une fiche technique qui répertorie toutes les informations qui l'identifie et le statut. Par exemple le lieu de fabrication, l'usine de transformation la date de fabrication, la référence du certificat sanitaire
- iii. La date de péremption, les conditions de stockage et toutes autres informations pertinentes sur le produit que le consommateur et les intermédiaires et Counterpart international doivent savoir.

5. QUALIFICATIONS REQUISES / SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les fournisseurs désirant soumissionner à cet Appel d'Offres doivent présenter une offre écrite suivants critères ci-après :

- Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie.
- Expérience dans le domaine fourniture des vivres et le transport des vivres prouvée par une attestation de service rendu signée et cachetée.

- Informations sur les qualifications du fournisseur et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de son entreprise.
- Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail)
- Se conformer aux spécifications techniques susmentionnées :
- L'offre financière en HTVA
- Toute offre qui ne satisfait pas aux critères susmentionnés ne sera pas acceptée.

6. PÉRIODE DE SOUMISSION PRÉVUE

La période de soumission prévue pour la soumission est de 21 **jours** à compter de la date où est ouverte l'annonce jusqu'au jour et l'heure de clôture des soumission. la validité de l'offre est de 90 jour à partir de la date d'émission.

7. COMPOSITION DES DOSSIERS DE SOUMISSION

En réponse à cette demande d'offres,

Les dossiers de soumission comprennent :

- La fiche de soumission (y compris l'offre financière du ou des produits alimentaires) dûment signée et par connaissance en HTVA et en MRU. Elle doit inclure toutes les activités connexes en lien avec l'opération de livraison et du déchargement dans l'entrepôts central de Counterpart au Tagant.
- Un registre du commerce et NIF
- Un quitus fiscal et quitus social de la CNSS en cours de validité ;
- Des attestations de contrôle qualité délivrées par une agence ou institut renommé dans la santé publique.
- Des attestations de service bien rendu dans la fourniture des vivres durant ces trois dernières années.
- Fournir au moins 03 références attestant de l'expérience du soumissionnaire dans le domaine fourniture des vivres indiqués avec nom, Téléphone et contacts des personnes ;
- Un calendrier indiquant le délai de livraison ;
- Une note et échantillon indiquant la capacité du fournisseur sur le ou les produits retenus à livrer avec toutes preuves ou évidence en appui qui peuvent donner poids au choix du fournisseur.

NB : Aucune cotation partielle ne sera acceptée et tout soumissionnaire doit se conformer aux exigences ci-dessus pour que son offre soit acceptée.

8. PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET CRITÈRES

Le contrat sera octroyé au soumissionnaire dont la proposition sur le ou les produit/s alimentaire/s

suit les instructions de l'appel d'offres, répond aux critères d'éligibilité et déterminée par une analyse de compromis comme étant la meilleure valeur basée sur l'application des critères d'évaluation suivants.

Les offres doivent être évaluées pour déterminer le prix le plus compétitif et l'offre la plus techniquement acceptable. L'évaluation des offres sera menée et notée comme suit :

A. Examen Préliminaire.

Les critères d'éligibilité ci-après seront examinés sur une base d'acceptation/d'élimination pour la conformité :

- Le soumissionnaire est éligible au sens de l'article 2 (participation)
- L'exhaustivité de l'offre. Tous les documents requis ont été fournis et sont conformes

B. Qualifications du soumissionnaire et la conformité technique des vivres.

Les critères techniques et les qualifications des soumissionnaires seront examinés sur une base d'acceptation/d'échec pour la conformité :

- Les soumissionnaires doivent détenir les preuves d'éligibilité pour la fourniture des vivres
- Les produits alimentaires à livrer doivent être de qualité et certifiés par une agence agréée en la santé publique.
- Les services proposés dans le devis sont conformes aux exigences de la section 6

C. Evaluation Financière.

Les offres qui sont jugées techniquement acceptables feront l'objet d'une évaluation basée sur les critères susmentionnés dans le tableau qui suit avec des scores.

Critères	Scores
La performance passée du soumissionnaire avec une expérience et capacité dans le domaine de fourniture des vivres locaux ou régionaux	20
Dossier technique pour chaque type de vivres	20
Délai de Livraison	10
Certificat délivré après contrôle et analyse par une autorité reconnue en Mauritanie attestant de la qualité des vivres	15
Offre Financière en HTVA et en MRU	35
Total	100

NB : Le prix des denrées va inclure toutes charges connexes et hors taxe et en MRU.

À tout moment pendant le processus d'évaluation, Counterpart peut demander des éclaircissements ou des informations supplémentaires par écrit auprès des soumissionnaires. Counterpart peut utiliser ces informations dans l'interprétation et l'évaluation des offres, mais les réponses du soumissionnaire ne devront contenir aucun changement concernant la substance, y compris la partie technique et financière de leur cotation.

Veillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande d'offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées.

L'attribution de ces lots de marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires locaux et ou régionaux répondant à toutes les exigences techniques de cette demande d'offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet Food For Education.
- Counterpart peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment.

Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant la fourniture des vivres.

Counterpart, à sa seule discrétion, prendra une décision finale sur la réclamation du concernés en question.

9. INSTRUCTIONS SUR LA PRÉSENTATION DES OFFRES

Vous êtes invités à soumettre des offres signées et datées au bureau spécifié dans cette demande au plus tard le 26 JUIN à 16H GMT exacte tel que spécifiée dans cette demande.

Les Soumissionnaires devront fournir les informations suivantes :

- A. Le nom, les adresses (rue, courriel, autre) et le numéro de téléphone ;
- B. Informations sur les qualifications du soumissionnaire et de sa capacité à remplir les spécifications techniques, y compris les capacités de l'entreprise ;
- C. Preuve d'éligibilité à mener des activités professionnelles et légales en Mauritanie
- D. Informations sur les performances précédentes : inclure des contacts récents et pertinents pour des services identiques ou similaires et d'autres références (y compris les points de contact avec les numéros de téléphone et les adresses e-mail) ;
- E. Offre Financière en HTVA
- F. Comment faire les plis (enveloppe) l'offre sera composée de trois enveloppes :
 - Une enveloppe A3 où le soumissionnaire mentionne le titre, la référence de l'appel d'offre et le lot du produit alimentaire pour lequel il souhaite soumissionner. **Veillez noter que Counterpart va attribuer un lot à un seul fournisseur qui a la capacité requise pour fournir le produit alimentaire.**
 -
 - Une enveloppe A4 Contenant l'offre technique
 - Une enveloppe A4 contenant l'offre financière

Il est envisagé qu'un contrat d'achat à prix fixe ferme soit attribué au soumissionnaire qui soumet l'offre la plus compétitive pour les lots des produits alimentaires. COUNTERPART se réserve le droit de ne pas attribuer de marché s'il est prouvé que les offres soumises ne répondent pas aux besoins de l'organisation. Les offres doivent être déposées aux bureaux de Counterpart sous plis fermé au plus tard le 16 juin 2023 avant la clôture à 16H GMT. Les offres reçues après l'heure et la date spécifiées seront considérées en retard et ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.

Toutes les propositions écrites soumises devront rester valides pour une période d'au moins quatre-vingt-dix (90) jours civils après soumission de l'offre.

10. DELAI D'ENGAGEMENT

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant un délai de quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

11. QUESTIONS ET DEMANDES DE CLARIFICATION

Les questions concernant les exigences techniques ou administratives de cette demande de offres peuvent être soumises au plus tard le **16 JUIN 2023** par courriel à procurement.mauritania@counterpart.org. Les questions doivent être soumises uniquement par écrit.

Les appels téléphoniques ne seront pas acceptés. Les questions et les demandes d'éclaircissement - et les réponses à celles-ci que COUNTERPART estime susceptibles d'intéresser les autres

soumissionnaires seront partagées à tous les soumissionnaires à titre d'amendement à la demande de offres.

Seules les réponses écrites publiées par COUNTERPART seront considérées comme officielles et auront un poids dans le processus d'appel d'offres et l'évaluation subséquente.

Toute information verbale reçue des employés de COUNTERPART ou de toute autre entité ne devra pas être considérée comme une réponse officielle à toute question concernant cette demande de offres.

Tout soumissionnaire qui sera tenté d'entrer en contact, dans le cadre de cet appel d'offres, avec un membre du Personnel de Counterpart International par une voie autre que celle autorisée risquera une disqualification de son offre. Cette tentative pourrait même motiver une annulation de cet Appel d'offres.

12. NOTIFICATION DE SÉLECTION

Avant la période d'expiration de la validité de la proposition, COUNTERPART avisera le soumissionnaire qui a déposé l'offre la plus compétitive par écrit ou par courriel.

Des clarifications et une révision des erreurs et omissions mineures peuvent être demandées. À la fin de l'un ou de l'autre, le soumissionnaire pourra être autorisé à déposer une offre révisée.

13. NATURE DU CONTRAT

Un contrat est à Prix Fixe en conformité avec l'offre retenue sera signé entre Counterpart et le soumissionnaire retenu et la livraison de la commande dépendra du bon de commande et de notre plan de stockage du magasin central de Tagant.

Le calendrier de paiement pour chaque livraison est comme suite qui suivant :

- a. Paiement de 80% du contrat après réception des vivres dans le magasin principal
- b. Paiement de 20% après analyse des échantillons des vivres livrés à Tidjikha

Tous les paiements seront effectués en MRU, par virement à l'ordre du fournisseur qui sera payé dans deux (2) semaines après livraison après réception des preuves de livraison totale de la commande sans réserve.

14. RESERVES

L'Administration de Counterpart International se réserve le droit de ne donner aucune suite à tout ou partie du présent appel d'offres. Tous les coûts associés à la préparation et la soumission d'une offre en réponse à cet appel de demandes sont de la seule responsabilité du soumissionnaire.

Veillez noter qu'en cas de lacunes significatives concernant la réponse aux exigences de cette demande de offres, une offre peut être jugée "non recevable" et donc exclue de la compétition. Counterpart se réserve également le droit d'user de son pouvoir discrétionnaire en renonçant à des irrégularités non significatives.

Les offres les plus compétitives sont demandées. L'attribution de ce marché se fera uniquement sur la base des offres originales et reçues dans les délais impartis. Cependant, Counterpart se réserve le droit d'effectuer l'une des opérations suivantes :

- Counterpart peut mener des négociations avec et/ou demander des clarifications à tout soumissionnaire avant l'attribution d'un contrat.
- Bien que la préférence soit accordée aux soumissionnaires répondant à toutes les exigences techniques de cette demande de offres, Counterpart peut attribuer un contrat partiel ou répartir le contrat entre différents fournisseurs, si cela est dans l'intérêt du projet McGovern- Dole.
- Counterpart se réserve le droit de ne pas donner suite à cet appel d'offre, ou d'attribuer le marché à un ou plusieurs adjudicataires. Il se réserve également le droit de vérifier les stocks auprès des fournisseurs éventuels sans que cela ne représente un engagement de sa part. peut éventuellement aussi annuler cet appel d'offres à tout moment. Veillez noter qu'en soumettant une réponse à cet avis appel d'offres, le soumissionnaire comprend que l'USDA n'est pas une partie à cette sollicitation et le soumissionnaire accepte que toute réclamation ci-dessous doit être présentée - par écrit avec des explications complètes – à Counterpart pour considération, car l'USDA ne tiendra pas compte des réclamations concernant les services effectués par les partenaires d'exécution. Les offres reçues en retard ne seront considérées qu'avec l'aval de COUNTERPART.

15. Acceptation de la politique de confidentialité et des terme et conditions

En soumettant un devis/une proposition à Counterpart International, l'entreprise ou l'individu accepte toutes les conditions de la politique de confidentialité de Counterpart (aux <https://www.counterpart.org/terms> and conditions/), et donne à Counterpart t International la permission de traiter les données personnelles de l'entreprise ou de l'individu spécifiquement pour l'exécution de, et les buts identifiés dans, ce document de sollicitation et en conformité avec les obligations légales de Counterpart en vertu des lois applicables des Etats-Unis et de l'Union européenne, la protection des données et les règlements et toute autre exigence légale applicable. L'entreprise/le particulier peut retirer son consentement à tout moment en contactant privacy@counterpart.org . Si le consentement est retiré, Counterpart se réserve le droit d'accepter ou de rejeter l'offre.

16. Modification des documents d'appel d'offres et offres reçues

Counterpart International peut, à sa discrétion, pour quelque raison que ce soit, que ce soit de sa propre initiative ou en réponse à une clarification d'un Soumissionnaire, modifier les documents d'appel d'offres par amendement. Tous les soumissionnaires potentiels qui ont reçu les documents

d'appel d'offres seront informés de la modification par courrier électronique et ces modifications devront être pris en compte par les soumissionnaires conformément aux termes et conditions.

Tout Soumissionnaire a le droit de retirer, modifier ou corriger son offre après qu'elle a été remise à Counterpart, à condition que la demande d'un tel retrait, modification ou correction ainsi que tous les détails de cette modification ou correction soient reçus par Counterpart au contact de soumission indiqué ci-dessus avant l'heure fixée pour l'ouverture des plis. Counterpart peut demander à tout soumissionnaire des clarifications sur son offre ; néanmoins, aucun soumissionnaire ne sera autorisé à modifier le prix de son offre ou à apporter toute autre modification importante après la date limite à moins que la demande de propositions n'ait été modifiée ou que la date limite ne soit prolongée. Les clarifications qui ne modifient pas le prix de l'offre ou d'autres aspects importants de l'offre peuvent être acceptées.

Section 889 Covered Communications Equipment and Services Background:

Section 889 du NDAA (the National Defense Authorization Act) interdit en général aux agences fédérales, contractuels, bénéficiaires de dons ou de prêt de se procurer ou d'utiliser, sans accord spécifique ou exemption, certains « outils et services de télécommunications » spécifiquement produit par Huawei Technologies Company et ZTE Corporation, ou de matériel de surveillance et applications produit par Hytera Communications Corporation, Dahua Technology Company et Hangzhou Hikvision Digital Technology Company ; comme composante « substantiel ou essentiel » de quelconque système, ou comme principale technologie composante de quelconque système. Counterpart est bénéficiaire de Grant et de contrats fédéraux, émanant du gouvernement américain et doit respecter les normes FAR 52.204-25 Prohibition on Contracting for Certain Telecommunications and Video Surveillance Services or Equipment (Aug 2020) and 2 CFR 200.216.

Il y a-t-il usage d'équipement or composantes d'équipement ou services applicables par le soumissionnaire qui tombe sous « outils et services de télécommunications » interdit ? Oui ou Non.

17. Liste de vérification de l'offre

Pour aider les soumissionnaires à préparer leurs propositions, la liste de contrôle suivante résume la documentation pour inclure une offre en réponse à cette demande de offres :

- Lettre d'accompagnement, signée par un représentant autorisé du soumissionnaire (voir section 19 pour le modèle)
- Offres officielles, y compris les spécifications de services offerts
- Copie du registre de commerce et le NIF (voir la section 7 pour plus de détails)

18. Spécifications et exigences techniques

Les soumissionnaires sont priés de soumettre une offre technique décrivant tout le processus ainsi que les méthodes à appliquer pour mener la fourniture des vivres et proposer une offre financière aux différents lots de cet appel d'offre.

19. Lettre d'accompagnement d'offre

La lettre d'accompagnement suivante devra être copiée sur du papier à en-tête et remplie / signée / estampillée par un représentant autorisé à signer au nom du soumissionnaire :

Adresser à : Counterpart International Mauritanie
254 Tevrag Zeina, Nouakchott, Mauritanie

Référence : Sélection fournisseurs pour l'achat des vivres au Tagant

À qui de droit :

Nous, soussignés, soumettons par la présente l'offre ci-jointe pour vous fournir lequel et/ou les lots de vivres décrits dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous vous prions de recevoir notre offre ci-jointe.

Par la présente, nous reconnaissons et acceptons tous les termes, conditions, dispositions spéciales et instructions inclus dans la demande de offres mentionnée ci-dessus. Nous certifions également que l'entreprise ci-dessous - ainsi que les principaux dirigeants de l'entreprise et tous les services offerts en réponse à cette demande d'offre - sont autorisés à participer à cette procédure d'appel d'offre conformément aux conditions de cette invitation et aux réglementations de l'USDA.

En outre, nous certifions que, au mieux de nos connaissances et croyances :

- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec un membre du personnel De Counterpart ou du projet « Bridging the future »
- Nous n'avons aucune relation étroite, familiale ou financière avec d'autres soumissionnaires qui ont déposé des propositions en réponse à la demande de offres mentionnée ci-dessus ; et
- Les prix de notre offre ont été établis de manière indépendante, sans aucune consultation, Communication ou accord avec un autre soumissionnaire ou un concurrent dans le but de restreindre la concurrence.
- Toutes les informations contenues dans notre proposition et toutes les pièces justificatives Sont authentiques et exactes.
- Nous comprenons et acceptons les interdictions de contrefaçon contre la fraude, les pots-Devin et la corruption. Nous certifions par la présente que les représentations, Certifications et autres déclarations ci-jointes sont exactes, à jour et complètes.

Signature autorisée :

Nom et titre du signataire :

Date :

Nom de l'entreprise :

Adresse de l'entreprise :

Téléphone de l'entreprise et site Web :

Enregistrement de la société ou numéro d'identification du contribuable :

L'entreprise possède-t-elle un compte bancaire actif (Oui / Non) ?

Nom officiel associé au compte bancaire (pour paiement) :